

Communauté de communes Bénévent Grand Bourg 8 place du marché 23240 LE GRAND BOURG

Tél: 05 55 80 38 20 Fax: 05 55 80 40 96

Email: cc.benevent-gb@wanadoo.fr

## L'accueil de mes enfants avant/après l'école (périscolaire) et le mercredi/vacances (ALSH) : Suivez le guide

IMPORTANT : Le projet pédagogique et ses annexes sont disponibles auprès du directeur. Pensez à les demander.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous référer au règlement intérieur ou auprès des directeurs (Sylvain Ducourtioux : 07 89 01 74 73)

## Sites

Un accueil périscolaire a lieu dans chaque école. Les ALSH se déroulent sur 2 sites.

Lieu	Accueil Périscolaire	Accueil ALSH
Bénévent	X	
Châtelus	X	
Fursac	X	Х
Grand Bourg	X	Х
Marsac	X	
Mourioux	X	

## Horaires

#### Périscolaire

Matin	Soir
7h à 9h	16h30 à 19h

#### ALSH

Horaires d'ouverture	7h – 19h			
Période d'accueil et/ou de départ des enfants	Matin 7h – 9h30	Fin matinée 11h30 – 12h	Après-midi 13h30 - 14h30	Soir 16h30 – 19h

Le départ ou l'arrivée en dehors de ces horaires ne sont possibles qu'après discussion avec l'équipe

## Inscription

Obligatoire avant toute réservation et <u>indépendante de l'inscription</u> à <u>l'école</u>. A renouveler au début de chaque année scolaire.

## **1ere inscription**

Le dossier unique d'inscription est à retirer à la communauté de communes, dans un des centres ou à télécharger sur le site internet. Vous pouvez ouvrir un compte sur le portail famille.

Mon enfant a moins de 3 ans : une dérogation est nécessaire en supplément du dossier unique. Elle est à adresser à la communauté de communes.

Mon enfant a plus de 3 ans : Remplir un dossier unique et fournir les pièces justificatives

## Renouvellement

Il faut remplir un nouveau dossier unique ou passer par votre compte sur le portail famille

La non présentation du carnet de santé sous 3 mois invalide l'inscription.

## Réservation

#### Périscolaire

Prévenir à l'avance le centre <u>et</u> l'école des jours de venue. Pour les écoles de Fursac et Grand bourg, **la réservation peut se faire sur votre compte**.

Pour les enfants de moins de 3 ans, 2 places sont disponibles/sites.

#### **ALSH**

Des **feuilles de réservation** (mercredis et vacances) sont disponibles sur le site Internet de la communauté de communes. La réservation peut se faire sur votre compte.

Ces documents sont à remettre exclusivement aux animateurs des centres.

Attention : Les **enfants de moins de 3 ans** ne peuvent **pas réserver** ce service

Pour les enfants de 3 à 4 ans, 3 places sont disponibles.

### **Tarifs**

#### **Périscolaire**

	Matin	Soir
Tarifs	1.25 euro	1.75 euro goûter inclus

#### **ALSH**

L'application de la modulation tarifaire en fonction de votre quotient CAF ou MSA, ne sera possible qu'à partir de la date de réception des justificatifs. **En l'absence de justificatifs, le tarif maximum sera appliqué**.

Critères de modulation tarifaire	Enfants domiciliés et scolarisés sur la Communauté de communes		
	1/2 journée	Journée entière	
QF<600	3,50 €	7€	
QF<800	4€	8€	
QF<1000	4.5 €	9€	
QF<1200	5€	10€	
QF>1200	5.5€	11 €	
Enfants hors communauté de communes	5.5 €	11€	
Repas	3€		
Supplément sortie	6€		

#### Aides:

La CAF et la MSA soutiennent les familles, renseignez-vous auprès de votre caisse. Les pass temps libre de la CAF seront applicables dès réception mais ne seront pas rétroactifs.

## Paiement

# En <u>espèces,</u> <u>CESU ou par</u> <u>carte bancaire</u>:

A la trésorerie de la Souterraine

## Par **Chèque** :

A libeller à l'ordre du Trésor Public et l'adresse à la Trésorerie de La Souterraine – Rue de l'Hermitage – BP141 – 23300 LA SOUTERRAINE

## Par <u>virement</u> bancaire :

à la Trésorerie. IBAN : FR05 3000 1004 22D2 3400 0000 094 BIC :

**BDFEFRPPCCT** 

## Par **prélèvement automatique** :

Faire une demande accompagnée d'un RIB à la maison de Pays (à Grand Bourg) ou par mail : alsh.fursac23@orange.fr